



# CONTRAT DE LOCATION DU GITE LES TRESANES

Propriétaires :

SCI L'Esprit Famille - 798 Route des Amias - 88290 Saulxures sur Moselotte

Représenté par M. Thiéry Jacques et Mme Grosdemange Nolwenn

Tél : 06 33 97 76 81 ou 06 80 53 67 73, mail : [gitelestresanes@gmail.com](mailto:gitelestresanes@gmail.com)

Site internet : [www.gitelestresanes.fr](http://www.gitelestresanes.fr)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte selon les conditions décrites dans ce document.

Espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

Les gérants.

Locataires :

M. Mme : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....Commune .....

Pays : .....

Téléphone :

Mail :

**Dates du séjour : du 19/02/2022 à partir de 17h00, au 26/02/2022 à 10h00**

Durée de séjour minimum : 2 nuits. Durée du séjour : 7 nuits

Composition de la famille :

(La capacité maximum du gîte est de 14 personnes)

10 personnes dont ...4. adultes  
6 enfants de 0 à 17 ans

Nom et adresse Assurance Responsabilité civile :

.....

N° d'adhérent : .....

Taxe de séjour	Nombre de personnes	Taxe	Nbrs de nuits	Total
+18 ans	4	x1,62€/nuit	7	45.36
-18 ans	6	x0€/nuit	7	0
<b>Prix total TTC</b>		<b>x1,62€/nuit</b>		<b>45.36</b>

Prix de la location pour la durée du séjour : ...2950,00...€

Prix de la taxe de séjour total : .....45,36 €

**Prix Total : 2995,36 €**

Ce prix comprend :

- Les charges : l'électricité, le chauffage et l'eau,
- Les draps et lits faits à votre arrivée (couette et 2 oreillers par personne),
- 1 peignoir, 1 serviette de bain, 1 petite serviette, 1 gant de toilette, 1 paire de chausson (selon nombre de personnes prévues sur le contrat de location),
- Le linge de maison (essuies mains, torchons),
- Produits d'entretien et d'hygiène (papier toilette, savon pour les mains, produit vaisselle, éponge, pastille lave-vaisselle,...)
- Condiments de base,
- L'accès à l'espace bien-être en illimité (piscine et sauna),
- 4 vélos dont 2 vélos électriques, casques,
- Le wifi,
- La taxe de séjour,
- Le ménage de fin de séjour,

A noter : nous vous demandons de débarrasser les tables, d'assurer la propreté de la vaisselle et des appareils électroménagers (lave-vaisselle vidé), de mettre les poubelles aux containers. Les linges de lit devront être défaits en fin de séjour et déposés sur chaque lit correspondant ainsi que les serviettes.

Ce prix ne comprend pas :

- Les extras demandés en dehors de ce contrat,
- La caution,

A la signature du contrat, un versement d'acompte d'un montant de 30% du séjour vous sera demandé pour confirmer la location, le règlement sera à effectuer par virement bancaire, chèque ou espèces (par mandat cash).

Un exemplaire du contrat, daté et signé, sera à retourner le second est à conserver par vos soins.

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET si nous recevons par email ou courrier, le contrat et l'acompte

avant le . . / . /22 :

Le solde, soit les 70% restant, ainsi que la caution de 1000 €, seront à régler par chèque, espèce, ou virement 7 jours avant la date d'entrée dans les lieux.

La caution sera encaissée par la SCI L'Esprit Famille et rendue au plus tard 7 jours après la sortie des lieux.

En cas de réservation tardive soit dans les 7 jours avant la date d'arrivée, il vous sera demandé de régler la totalité du séjour à la réservation.

Versement à la SCI L'Esprit Famille, sur le compte :

IBAN : FR76 1470 7000 6832 6212 9342 521

BIC : CCBPFRPPMTZ

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne  
88250 La Bresse

A noter :

- Les propriétaires doivent être informés de l'éventuel accès au gîte de personnes tierces.

## Caractéristiques du gîte Les Trésanes :

Capacité maximale: 14 personnes

Animaux non accepté sauf accord préalable exceptionnel.

Niveau de confort : 5\* étoiles meuble de tourisme pour 10 personnes

288 m<sup>2</sup> sur 4 niveaux

5 chambres, 5 salles-de-bains, 4 wc, 1 cuisine ouverte

sur salle à manger et séjour, 1 sas d'entrée, 1 entrée, 1 salle de détente/jeux avec canapé, 1 espace bien être avec 1 sauna et 1 piscine, 1 buanderie, 1 jardin indépendant avec terrasse, 1 espace de rangement au sous la terrasse

### Niveau 0

- une piscine chauffée, avec volet sécurité, de 5 m x 2,28 m, 1.20 m de profond, douche
- un sauna traditionnel, avec chromatothérapie, de 6/8 places
- un espace vestiaire
- un toilette
- une buanderie

### Niveau 1

- SAS d'entrée avec sèche chaussures et casiers, bancs
- Entrée avec placard penderie porte vitrée, banc
- Un toilette
- Cuisine équipée : grand réfrigérateur/congélateur, piano 4 plaques inductions et 1 chauffe plat, hotte, lave-vaisselle, cafetière senseo et cafetière à filtre, vaisselles, casseroles, plats et appareils électroménagers en nombres suffisants
- Salle à manger avec 14 places assises réparties sur 1 grand banc avec coussins et 6 chaises, 2 tables,

### Niveau 2

4 chambres avec salles de bain privatives, TV, espace rangement commode et étagères.

- Chambre New York : lit de 160 x 200 cm, douche à l'italienne, vasque, TV, commode, étagères et espace rangement.
- Chambre Londres : lit de 160 x 200 cm, douche à l'italienne, vasque, TV, commode, étagères et espace rangement.
- Chambre Paris : lit de 160 x 200 cm, douche à l'italienne, vasque, TV, commode, étagères et espace rangement.
- Chambre Toronto : lit de 160 x 200 cm, baignoire, vasque, TV, penderie, commode, étagères et espace rangement.
- Un toilette commun et indépendant sur le palier

### Niveau 3

- Chambre Sydney : 6 couchages répartis en 2 lits superposés de 90 x 190 cm et un lit de 160 x 200 cm
- Un espace détente/jeux : Canapé, coussins, tables basses, chaises enfants, Babyfoot, Coin lecture, Console switch et Jeux de société
- Une salle de bain : douche à l'italienne, 2 vasques, baignoire
- Un toilette

### Extérieurs du gîte :

- Terrasse 50m<sup>2</sup> plein sud donnant sur un jardin privatif de 1000m<sup>2</sup>
- Grand barbecue
- Grande table 14 personnes
- Espace jeux pour enfants
- Bains de soleil
- Salon de jardin avec table basse
- Parasol
- Parking, 7 places privatives

## Conditions générales de location

**Article 1** – Location : Ce contrat concerne la location du gîte Les Trésanes situé 798 route des Amias 88290 Saulxures sur Moselotte. Il s'agit d'une maison dotée 5 chambres, 5 salles-de-bains, 4 wc, 1 cuisine ouverte sur salle à manger et séjour, 1 sas d'entrée, 1 entrée, 1 salle de détente/jeux avec canapé, 1 espace bien être avec 1 sauna et 1 piscine, 1 buanderie, 1 jardin indépendant avec terrasse, 1 espace de rangement sous la terrasse.

Le présent contrat est consenti au locataire à titre touristique et est de nature saisonnière.

**Article 2** - Durée du séjour : Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour

**Article 3** - Conclusion du contrat : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un versement d'arrhes de 30 % du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire. Les 70% restant devront être versés 7 jours avant l'entrée dans les lieux, ainsi que la caution de 1000 € encaissé par la SCI L'Esprit famille puis restituée ultérieurement (cf.art.9). En cas de non versement des 70% restant et de la caution, dans le délai mentionné ci-dessus, la SCI L'Esprit famille se réserve le droit d'annuler intégralement la réservation et de garder à titre de dédommagement le versement d'arrhes de 30% du solde effectué à la conclusion du présent contrat. La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire

**Article 4** - Annulation par le locataire : Toute annulation doit être notifiée au propriétaire, avec accusé de réception.

- a) Annulation avant l'arrivée dans les lieux : les arrhes reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée dans les lieux. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date prévue d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également au propriétaire qui demandera le solde de la location.
- b) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou diminution de loyer.
- c) En cas d'un nouveau confinement dû au COVID 19, aucun remboursement ne sera effectué. Le séjour sera décalé à de nouvelles dates en accord entre les deux parties. Le solde de la location ne pourra pas être demandé par le propriétaire au locataire tant que le séjour n'aura pas eu lieu.

**Article 5** - Annulation par le propriétaire : Le propriétaire rembourse la totalité des versements effectués par le locataire.

**Article 6** - Arrivée : Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

**Article 7** - Règlement du solde : Le solde de la location est versé 7 jours avant l'entrée dans les lieux, ainsi que la caution de 1000 €.

**Article 8** - Etat des lieux : Un inventaire est établi en commun par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux. L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location. Le nettoyage des locaux en usage normal est à la charge du propriétaire. En cas d'usage anormal des locaux, ou de salissure exceptionnelle, le montant des frais de ménage sera refacturé au locataire.

**Article 9** - Dépôt de garantie ou caution : 7 jours avant l'entrée dans les lieux, un dépôt de garantie dont le montant est de 1000 euros est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées, dans un délai n'excédant pas une semaine. En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

**Article 10** - Utilisation des lieux : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble. Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.

Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes, oreillers. Les draps et autre linge de maison sont fournis.

Les appareils ménagers et électroménagers doivent être utilisés dans des conditions normales d'utilisation et nettoyés correctement.

Le matériel bébé utilisé doit être nettoyé en cas d'utilisation. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de l'utilisation normale de ces équipements. Ne jamais laisser votre enfant seul, sans surveillance. Une barrière pour l'escalier du dernier étage est à votre disposition.

Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

**Article 11** - Capacité : Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 14 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.

**Article 12** - Animaux : Le présent contrat précise que le locataire ne peut séjourner en compagnie d'un animal domestique sauf accord préalable express du propriétaire. En cas de non-respect de cette clause par le locataire, le propriétaire refusera les animaux.

**Article 13** - Assurances : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré. Un exemplaire sera à fournir au propriétaire 7 jours avant l'entrée dans les lieux, au moment du règlement du solde du séjour.

Il est invité à souscrire un contrat d'assurances type-villégiature pour ces différents risques.

**Article 14** - Paiement des charges : Les charges d'eau, d'électricité et de chauffage sont comprises dans le prix de location, pour un usage normal. En cas d'utilisation anormale, les charges pourront être refacturées au locataire.

**Article 15** - Litiges : Toute réclamation relative à l'état des lieux et à l'état des descriptifs lors d'une location doit être remise au propriétaire le jour même. Toute réclamation relative à la location sera traitée par le Tribunal compétent.

**Article 16** - Service Petit Déjeuner : Les gérants sont en mesure de fournir des viennoiseries (suivant vos commandes) en petit déjeuner à partir de 7h15 et sur réservation. Il faudra commander la veille jusqu'à 15h. Une grille tarifaire est à votre disposition dans le guide de fonctionnement du gîte. Les commandes seront à régler au moment de la livraison, par chèque ou espèces.

**Article 17** – Forfait Ménage : Il est inclus dans le tarif. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets, de la vaisselle, des appareils électroménagers et le débarras des tables. Le lave-vaisselle devra être vidé et propre. Les linges de lit devront être défaits en fin de séjour et déposés sur chaque lit correspondant. Le linge de toilette devra être déposé dans la douche ou si humide au pied de chaque lit.

En fin de séjour, le gîte doit être entièrement vidé et rangé.

**Article 18** - Ordures ménagères : Des poubelles sont mises à votre disposition. La poubelle principale est à mettre au bord du trottoir sur la droite du parking. Des caisses en plastique sont prévues pour le tri sélectif, sous la terrasse, si vous le souhaitez. Ces caisses, verre, plastique, papier/carton sont à apporter et à vider dans les bennes de ramassage prévues à cet effet à côté du Lac (devant ou derrière). Des containers pour les déchets ménager sont également disponibles sur la gauche de la caserne des pompiers au centre. Lors de votre départ, veuillez-vous assurer que les poubelles du gîte soient vides.

La gestion des ordures est à la charge des locataires.

**Article 19** – Utilisation d'internet-téléphone: Une box internet est à votre disposition pendant le séjour. Toute utilisation anormale de la box pourrait être passible de poursuites. Vous n'êtes pas autorisé à modifier le forfait ou procéder à l'achat d'options supplémentaires liés à cette box. Si le téléphone est utilisé avec du hors forfait, il sera facturé (détail des appels gratuits dans le guide informations pratiques fourni).

**Article 20** – Le Sauna et la Piscine : L'accès et l'utilisation de cet espace bien être est strictement réservé aux locataires du gîte.

L'accès au sauna est interdit aux enfants de moins de 3 ans, les enfants doivent être accompagnés par un adulte afin qu'ils puissent surveiller les réactions des enfants lors de la séance de sauna. L'accès au sauna de vos enfants est strictement de votre responsabilité et nous déclinons toutes responsabilités. Il est bien sûr interdit de manger, de boire et de fumer dans ces espaces. Interdiction de pénétrer dans l'enceinte avec des chaussures de ville. Respecter les règles d'utilisation du Sauna et de la Piscine énoncées ci-après. Les gérants du gîte Les Trésanes se réservent le droit d'exclure et d'interdire l'entrée dans l'espace Bien-être à toute personne dont le comportement irait à l'encontre de ces règles. En cas de non conformité des installations, les gérants se réservent le droit de fermer l'espace bien être.

REGLES D'UTILISATION générale de l'espace bien-être :

Se doucher à l'eau tiède à l'entrée et à la sortie. Tenue de bain décente exigée et attitude correcte de rigueur. Sont interdits: cigarettes, chewing-gums, aliments, boissons. Les enfants doivent être sous la surveillance constante d'un adulte dans l'espace bien-être.

- La porte d'entrée de la piscine est munie d'une serrure à code, il vous est demandé d'accompagner vos enfants et de ne pas donner le code. La piscine est dotée d'un volet de sécurité à ouvrir pour l'utilisation du bassin et à fermer dès la sortie. Pour votre sécurité il est interdit de sauter, courir ou plonger. Il est demandé de laisser l'endroit dans l'état de propreté dans lequel vous l'avez trouvé en arrivant.

- Une séance de sauna classique dure environ 1h30, elle se déroule comme suit en 3 temps:

Avant la séance : il faut éviter d'y aller dans la suite d'un repas lourd. Il faut penser à bien s'hydrater avant la séance. Une séance de sauna débutera d'abord par une douche chaude pour dilater les pores de la peau. Il est préférable de se savonner pour garder une bonne hygiène dans le sauna et de se sécher avant d'entrer.

Dans le sauna : une fois préparé, le premier passage dans le sauna se fait généralement assis durant 10 mins. Mieux vaut respirer par la bouche que par le nez au risque de se brûler les muqueuses. Le but de la séance va être d'alterner entre le chaud et le froid, après le premier passage dans la cabine, prendre une douche d'eau tiède voire froide ou se baigner dans une piscine. Après une petite pause de 5 min, le deuxième passage dans le sauna peut-être plus long selon vos envies et vos sensations, mais sans excéder 20 mins. Il peut se faire en étant couché, tout en prenant soin de surélever les jambes. Comme après le premier passage, il faut se refroidir avec de l'eau tiède ou froide suivie d'une pause de 5 mins. Le troisième et dernier passage se passe comme le deuxième sans excéder les 20 mins. Mais vous pouvez choisir de ne faire que 2 passages dans le sauna.

La séance de sauna fait perdre environ 1L d'eau, il faut donc surveiller son alimentation et penser à s'hydrater. Ne pas rester dans le sauna plus de 30 mins d'affiliées.

A noter : La vasodilatation des vaisseaux due à la chaleur déclenche l'accélération rapide du rythme cardiaque et présente un danger pour les personnes atteintes de maladie cardiovasculaire (sortir du sauna immédiatement en cas de début de malaise).

La pratique du Sauna n'est pas sans conséquence pour la santé selon les individus. Nous invitons les usagers à la prudence et à se renseigner sur pratique auprès de leur médecin.

Si vous avez des soucis de santé (problèmes cardiovasculaires, diabète,

obésité...) demandez donc conseil avant d'utiliser le Sauna. En cas de lésions cutanées évitez d'utiliser le Sauna et la Piscine.

**Article 21** – En cas de problème : nous contacter aux coordonnées présentes sur ce contrat. En cas d'urgence, veuillez avvertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police).

Ce contrat prendra effet à la date de signature ci-dessous,

Nous vous rappelons qu'au-delà du / /2022, cette proposition sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance.

Je soussigné M/Mme déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance du descriptif du gîte et des conditions générales du présent contrat.

Fait en 2 exemplaires,

A .....Saulxures/Mtte..... le .16/02/2022.....  
La gérante : Mme Grosdemange Nolwenn

A ..... le .....  
Le locataire (Signature, suivie de la mention "lu et approuvé »  
et paraphe sur chaque page)